

En dépit de l'opposition des ONG, la France soutient la pêche en eaux profondes

dimanche 19 septembre 2010, par [DUPONT Gaëlle](#) (Date de rédaction antérieure : 17 septembre 2010).

La pêche, contestée, des espèces profondes - grenadier, flétan, sabre, lingue bleue, etc. - devrait continuer à être pratiquée en France, et défendue par Paris au niveau international. La mission « Pêches profondes », mandatée par les ministères de l'agriculture et de l'écologie dans le cadre du Grenelle de la mer de juillet 2009, a rendu un rapport, jeudi 16 septembre, qui préconise la poursuite de cette activité, moyennant certaines améliorations. Et ce, malgré l'opposition des associations de protection de l'environnement qui réclament son arrêt total, considérant que la mission « *entérine la destruction des écosystèmes profonds* ».

Le sujet est très polémique. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont quitté, début juillet, la mission présidée par le député (UMP, Loire-Atlantique), Philippe Boënnec, qualifiant son travail d'« *imposture* ». « *L'enjeu, ce n'est pas seulement l'activité de pêche dans les zones sous juridiction française, qui sont assez limitées, estime Charles Braine, du Fonds mondial pour la nature (WWF). C'est aussi le positionnement de notre pays au niveau européen, où un nouveau règlement est en train d'être négocié, et au niveau international, où des discussions se déroulent aux Nations unies.* » Le groupe réunissait, outre les écologistes, des représentants des pêcheurs, et des scientifiques.

Selon les ONG, les poissons qui vivent dans les grandes profondeurs (au-delà de 200 mètres) ne devraient pas être considérés comme de la nourriture. Leur longévité exceptionnelle (jusqu'à 160 ans pour l'empereur) et leur rythme de reproduction très lent les rendent particulièrement vulnérables. De plus, toujours selon les écologistes, les chaluts qui raclent les fonds ont des conséquences dramatiques sur les écosystèmes marins, détruisant coraux et éponges.

« Grande vulnérabilité »

La mission, dont le rapporteur est Alain Biseau, responsable halieutique à l'Institut français pour l'exploitation de la mer (Ifremer), partage ce constat. Elle se dit « *particulièrement consciente de la très faible productivité et de la très grande vulnérabilité des espèces et milieux profonds* ». Cependant, elle introduit une distinction entre espèces. L'exemple de l'empereur, dont les stocks ont baissé de 80 % en vingt ans, « *ne semble pas représentatif* ». Elle considère ainsi qu'une exploitation « *durable* » de la lingue bleue et du sabre noir « *semble envisageable* ». Elle est « *partagée* » en ce qui concerne le grenadier.

La mission préconise une série de mesures afin de limiter l'impact sur les écosystèmes : exploration préalable de toute nouvelle zone soumise à autorisation ; mise en place de zones de protection ; améliorations techniques des engins...

« *A part les ONG, tous les autres membres de la mission se sont prononcés en faveur de ce scénario, rappelle le président, M. Boënnec. On ne peut pas arrêter toute cette économie d'un coup.* » Cette activité constitue en effet « *un pilier fort de plusieurs économies portuaires locales, notamment les places de Boulogne et de Lorient* », relève la mission. Une quarantaine de navires ont débarqué 7 300 tonnes en 2008, soit 79 % des prises communautaires. La mission recommande la « *poursuite de*

la réflexion pour développer des produits de substitution », et l'écolabellisation des pratiques « durables ».

Gaëlle Dupont

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 18.09.10.. | 17.09.10 | 14h31.